

Inscription préalable obligatoire
avant le 3 avril 2018

<https://justice2018.sciencesconf.org>

La loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique institue une mise à disposition gratuite de l'ensemble des décisions des juridictions administratives et judiciaires à l'horizon 2025 et confie au pouvoir réglementaire, en tenant compte des capacités des juridictions, le soin d'en construire un cadre juridique cohérent. L'ampleur de cette mise à disposition va transformer les décisions de justice en données ouvertes (open data) et massives (big data) favorisant ainsi l'essor du marché de l'économie numérique juridique, au sein duquel s'inscrivent les outils de justice prédictive. Ces outils, développés par les entreprises de technologie juridique (legaltech), utilisent certains composants de l'intelligence artificielle, les algorithmes et les logiciels d'intelligence augmentée, pour calculer une prédictibilité. La justice prédictive serait donc une justice prédite par l'intelligence artificielle pouvant dès lors être envisagée comme une justice simplement virtuelle, autrement dit une justice potentielle, susceptible d'actualisation par le juge. Si les outils utilisés semblent aujourd'hui se limiter à une prédiction surtout quantitative et statistique, apparaissent déjà les premiers signes d'une justice prédictive cognitive, forme de pré-jugement, laissant entrevoir une importante et fulgurante transformation de l'environnement judiciaire. Les risques sont réels, notamment éthiques, et il appartient désormais au système juridique de construire la justice de demain, une justice humaine aidée et imprégnée de numérique et d'intelligence artificielle.

L'objectif du colloque est de donner à chacun, étudiants et professionnels, par la diversité des points de vue exposés, les clés de compréhension des bouleversements à venir, pour l'avenir de la justice et du droit, afin d'en être des acteurs éclairés. La Revue pratique de la prospective et de l'innovation (LexisNexis et Conseil national des barreaux) est partenaire du colloque dont les participants recevront le dernier numéro. Poursuivant les travaux du colloque, qui seront publiés aux Archives de philosophie du droit (Dalloz), la Faculté de droit – Antenne de Laval lancera, dès la rentrée 2018, un nouveau Parcours Droit, éthique et numérique en Licence en droit, dont l'une des premières missions sera de travailler à une publication sur la justice prédictive pour Enrick B. Éditions.

Ce colloque donne droit à la production d'une attestation
valant pour 7 heures de formation obligatoire



VENDREDI 6 AVRIL 2018

La justice prédictive Risques et avenir d'une justice virtuelle

Direction scientifique, Sylvie Lebreton-Derrien
Maître de conférences, Le Mans Université

Colloque co-organisé par la Faculté de Droit - Antenne de Laval et
le Barreau de Laval avec le soutien de la Cour d'appel d'Angers

Grand Amphithéâtre Jean Monnet
Rue de la Maillarderie, Laval

Uniquement sur réservation, plus d'informations sur
<https://justice2018.sciencesconf.org>



**Faculté de Droit
Antenne de Laval**
Le Mans Université



La justice prédictive. Risques et avenir d'une justice virtuelle

A partir de 8h : Accueil des participants - Petit-déjeuner

8h45 : Allocutions - **Olivier RICHEFOU**, Avocat, Président du Département de La Mayenne

François ZOCCHETTO, Avocat, Maire de Laval, Président de Laval Agglo, Ancien sénateur, Vice-président de la commission des lois, Co-auteur du rapport *Cinq ans pour sauver la justice*
Béatrice MOTTIER, Présidente Laval Virtual

Claire DUVERGER-ARFUSO, Vice-présidente du Conseil d'Administration, Le Mans Université

Sabrina ROBERT-CUENDET, Vice-doyen, Faculté de Droit, des Sciences économiques & de gestion - Le Mans Université

9h15 : Ouverture du colloque - **Sylvie LEBRETON-DERRIEN**, Maître de conférences, Faculté de Droit - Antenne de Laval, Le Mans Université

Anne-Sophie GOUÉDO, Avocate, Ancienne Bâtonnière, Barreau de Laval

Patricia POMONTI, Magistrat, Première Présidente Cour d'appel d'Angers

9h30 : LA CONCEPTION ET L'UTILISATION DES OUTILS DE JUSTICE PRÉDICTIVE

Table ronde présidée par **Thibault DOUVILLE**, Professeur de droit, Le Mans Université et

Anne-Sophie GOUÉDO, Avocate, Ancienne Bâtonnière, Barreau de Laval

• **Thibault DOUVILLE**

« La justice et les outils de l'intelligence artificielle : open data, big data et algorithmes »

La conception de l'outil prédictif

• **9h45 :** **Sébastien BARDOU**, Directeur marketing & business development, LexisNexis

« L'analyse statistique au service du juriste décisionnaire »

• **9h55 :** **Louis LARRET-CHAHINE**, Juriste, Co-fondateur et Directeur général Predictice

« La justice prédictive comme outil d'optimisation d'une stratégie contentieuse »

Echange avec l'auditoire

L'utilisation de l'outil prédictif

• **10h20 :** **Emmanuel KESTENARE**, Directeur Général Adjoint Assistance Protection juridique Covéa

« L'expérience de la protection juridique de Covéa »

• **10h30 :** **Béatrice BRUGUÉS-REIX**, Docteur en droit, Avocat, Dentons, Barreau de Paris, Membre du Conseil de l'Ordre, Déléguée du Bâtonnier aux Affaires publiques

« La justice prédictive comme "outil" pour les professionnels du droit »

Echange avec l'auditoire et pause

11h15 : LES RISQUES POSÉS DE LA JUSTICE PRÉDICTIVE

Séance présidée par **Valérie LASSERRE**, Professeur de droit, Le Mans Université, Co-directrice Thémis-Um et IRA et **Emmanuel DOREAU**, Avocat, Ancien Bâtonnier, Barreau de Laval

• **Valérie LASSERRE**

« Justice prédictive et transhumanisme »

Les risques en termes de sécurité, d'éthique et de liberté

• **11h30 :** **Eric FILIOL**, Directeur du laboratoire de virologie et de cryptologie opérationnelles, Axe Confiance numérique et sécurité, ESIEA Laval

« L'utilisation des algorithmes dans le domaine sensible de la justice »

• **11h40 :** **Jean-Marie BRIGANT**, Maître de conférences, Le Mans Université

« Les risques accentués d'une justice pénale prédictive »

• **11h50 :** **Sabrina LALAOU**, Juriste, Affaires régaliennes et collectivités territoriales, CNIL

« Les enjeux éthiques de la justice prédictive »

Echange avec l'auditoire

Les risques en termes d'identification et de ré-identification

• **12h10 :** **Tristan ALLARD**, Maître de conférences en informatique, Université Rennes, CNRS, IRISA

« Les bases de données et la question de l'anonymisation »

• **12h20 :** **Céline BÉGUIN**, Maître de conférences en droit, Responsable du C2i, Métiers du droit, Co-responsable du Master Droit des assurances, Le Mans Université

« La justice prédictive et les données personnelles : le risque de la ré-identification »

• **12h30 :** **Pierre-Luc DÉZIEL**, Professeur Adjoint à l'Université de Laval, Québec

« La question des métadonnées : l'exemple du droit québécois » (contribution écrite)

Echange avec l'auditoire et déjeuner

14h30 : L'AVENIR ENVISAGÉ AUTOUR DE LA JUSTICE PRÉDICTIVE

Séance présidée par **Sabrina ROBERT-CUENDET**, Vice-doyen, Professeur de droit, Le Mans Université et **Eric CESBRON**, Bâtonnier, Avocat au Barreau de Laval

L'avenir de la justice prédictive

• **14h35 :** **Paolo GIAMBIASI**, Magistrat, Chef du bureau du droit de l'organisation judiciaire, Direction des services judiciaires, Ministère de la Justice, Rapporteur de la Mission Cadiet sur l'open data

« Les perspectives ouvertes par la mise à disposition du public des décisions de justice : quelle place et quelle régulation pour la justice prédictive ? »

• **14h50 :** **Edouard ROTTIER**, Auditeur à la Cour de cassation, SDER, Responsable du bureau des diffusions numériques et des relations avec les cours d'appel

« Les conséquences de la justice prédictive sur l'acte de juger »

Echange avec l'auditoire

L'avenir de la profession d'avocat et du procès

• **15h15 :** **Bernard LAMON**, Avocat, Nouveau Monde, Barreau de Rennes, Co-rapporteur de la Mission Haeri sur l'avenir de la profession d'avocat

« La journée type de l'avocat en 2035 »

• **15h30 :** **Didier CHOLET**, Maître de conférences, HDR, Directeur du Master 2 Droit privé, Contentieux privé, Le Mans Université

« La justice prédictive et les principes fondamentaux du procès civil »

• **15h45 :** **Corinne BLÉRY**, Maître de conférences, HDR, Directrice du Master 2 Justice, procès et procédures, Université Caen Normandie et **Jean-Paul TBOUL**, Greffier associé du tribunal de commerce de Versailles, Chargé d'enseignement, Université Caen Normandie

« Vers une procédure civile 2.0 »

Echange avec l'auditoire

L'avenir de la formation et de la recherche en droit

• **16h15 :** **Sabrina ROBERT-CUENDET**, Professeur de Droit, Responsable des études de Droit, LMU

« La formation et la recherche en droit face aux bouleversements du numérique »

Lancement du nouveau Parcours Droit, éthique & numérique
Signature Convention de partenariat Faculté de Droit - Antenne de Laval et Barreau de Laval

Cocktail de clôture